

URGENCES

Samu 57

Tous secteurs : aide médicale urgente (tél. 15).

Médecins

Metzervisse, Kédange, Hombourg-Budange, Distroff : (tél. 0820 33 20 20).

Pharmacies

Tous secteurs : composer le 3237.

Sapeurs-pompiers

Tous secteurs : tél. 18.

Gendarmeries

Guénange : boulevard du Pont (tél. 03 82 82 64 27).
Metzervisse : rue des Romains (tél. 03 82 56 80 70).

Ambulances

Guénange : Guénange ambulances (tél. 03 82 50 21 29 ou 06 84 71 55 82).
Kédange-sur-Canner : 57-Asistance (tél. 03 87 77 98 18).

ANIMATION

Marchez gourmand entre Bousse et Luttange



Comme à Buding il y a deux ans (notre photo), il s'agira d'allier promenade et dégustation. Photo Archives Philippe NEU

L'Entente sportive Bousse-Luttange-Rurange organise une marche gourmande le dimanche 26 mai au départ de Bousse, via Rurange pour arriver à Luttange. Le parcours traversera des forêts privées. Les balades dans ces bois ne sont pas autorisées en dehors de la journée au 26 mai.

Le départ se fera entre 10 h et 11 h 30 au terrain de football de Bousse où café ou thé seront servis avec de la brioche. Le gymnase de Rurange-lès-Thionville sera l'étape suivante. Les marcheurs y apprécieront les amuse-bouches accompagnés de bière, vin blanc, kir ou jus de fruit. Quelques kilomètres plus loin, arrêt sur l'ancienne voie ferrée de Rurange pour le déjeuner : barbecue (échine), salade de pommes de terre/crudités seront proposés avec vins, jus de fruit ou eau. Un peu de patience vous sera demandée pour vous régaler de fromage et salade verte avec boissons. Le dessert sera à déguster à l'arrivée, soit au château de Luttange. Crêpe au chocolat et glace vanille (avec café ou thé) referont vos forces.

Le menu pour les enfants sera allégé et se composera comme suit : brioche/boisson ; amuse-bouche/boisson ; saucisse/salade de pommes de terre/boisson ; fromage/boisson et dessert/boisson.

Tarifs : 20 € par adulte et 15 €

par enfant né en 2001 et après (pour inscription avant le 12 mai) et 25 € par adulte et 20 par enfant né en 2001 et après (pour inscription après 12 mai).

Toute inscription ne prendra effet qu'accompagnée du règlement. En cas de non-participation, aucun remboursement ne pourra être effectué. La marche aura lieu, sauf en cas de force majeure (pensez à communiquer votre numéro de téléphone ou votre adresse mail lors de votre engagement). Les enfants devront être accompagnés. Les animaux seront tenus en laisse. Enfin, il est recommandé de respecter l'environnement.

Le parcours n'étant pas une boucle, une navette sera mise en place pour le retour des chauffeurs à Bousse. Si vous êtes un groupe et que vous venez avec plusieurs voitures, pensez à laisser un véhicule à l'arrivée pour le retour des chauffeurs. Cela vous évitera une éventuelle attente.

Réservation auprès de Lucien Beckel, 4, rue du Château d'eau à Luttange, François Pax, 3, rue des Martyrs-de-la Résistance à Rurange-lès-Thionville ou Jean-Pierre Grandgirard, 6 impasse Charles-Gounod à Bousse.

DISTROFF

Encore un chat empoisonné !

Un chat roux mâle adulte non identifié, ni castré, bout de la queue dégarinée, a été trouvé à Distroff, rue des Alouettes. Recueilli bien mal en point, ce chat est actuellement sous perfusion à la clinique vétérinaire victime, semble-t-il, d'un empoisonnement par anti limaces. Sa ou son propriétaire est invité à contacter la personne qui l'a récupéré au 03 82 56 92 95.

Ce n'est pas le premier cas dans le secteur et cela inquiète les propriétaires de ces animaux "vagabonds". Plusieurs personnes se sont plaintes d'avoir retrouvé leur chat empoisonné, sans savoir si c'est intentionnellement ou par des produits de jardinage, mais qui ignorent sans doute que le produit contre les limaces est dangereux pour les animaux, aussi bien chien que chat..

Collecte de sang demain

Lundi 13 mai prochain, de 16 h à 19 h, aura lieu, au centre culturel de Distroff, une collecte de sang organisée par l'amicale des donneurs de sang bénévoles de Basse-Ham et environs, avec le concours de l'Établissement Français du Sang de Metz.

Le conseil se réunit mercredi

Une réunion ordinaire du conseil municipal aura lieu en mairie le mercredi 15 mai prochain à 19 h.

L'ordre du jour est le suivant : approbation du compte rendu du conseil municipal du 10 avril 2013 ; travaux de restauration de l'église ; prise de compétence communautaire en matière de périscolaire ; réforme des collectivités territoriales – répartition des sièges au sein du prochain conseil communautaire ; labellisation de la bibliothèque au niveau départemental ; nouvelle école maternelle ; désignation d'une nouvelle entreprise pour remplacer Qualisol ; restauration de fresque ; emplois jeunes pour l'été ; création d'un poste d'adjoint technique 2^e classe ; divers.

Aide à la déclaration de revenus

Comme chaque année, l'association Citoyens de Distroff propose, dans le cadre de ses actions citoyennes, de reconduire les services d'aide à la déclaration de revenus.

Ainsi, des bénévoles expérimentés seront à disposition par mail à cdd-distroff@orange.fr, par téléphone (Jean Pastor au 09 75 71 63 78) ou lors de permanences, les mercredis 15, 22 et 29 mai de 18 h à 19 h au centre culturel, 5, rue de l'Église.

BOUSSE

Les rythmes scolaires appliqués dès 2013

C'est en mairie que Charles Birmann, maire, a organisé une réunion d'information sur les nouveaux rythmes scolaires et leurs incidences sur le périscolaire en présence d'édiles, d'élus des conseils d'école, d'enseignants, de l'ATSEM et de membres de l'Association de parents d'élèves.

Dès la rentrée de septembre prochain, les élèves n'auront plus cours le samedi matin, désormais libéré, mais iront en classe le mercredi matin.

L'avenir des enfants

Pour le premier magistrat, l'application de ces nouveaux rythmes concerne l'intérêt unique des élèves. En ligne de mire, l'espoir de relever le niveau intellectuel de façon à sortir de la spirale infernale de la sous-culture. « Seul l'avenir des enfants nous intéresse sans aucune arrière-pensée politique au sein du conseil municipal », a souligné Charles Birmann qui a tenu à rappeler qu'un échec scolaire était égal à un échec social. Il faut donc arrêter la spirale et la chute des fondamentaux (maths, français, sciences) en donnant à l'élève un maximum de chances par le maintien du bon niveau à Bousse, en lui procurant une ouverture d'esprit, le plaisir



d'apprendre et du savoir, et l'adaptation à la vie moderne par la capacité de changement de travail. « Notre démarche doit être commune entre parents, enseignants et l'État », a ajouté le maire. Pour le financement, le projet laisse apparaître un besoin brut d'environ 36 000 euros dont il faut déduire la participation des parents et les subventions de la

Caisse d'allocations familiales.

Et le périscolaire ?

Des personnes de l'assistance ont soulevé le problème du périscolaire, demandant que les horaires d'accueil soient plus flexibles particulièrement pour les enfants dont les parents travaillent, et notamment au Luxembourg. Ces dernières ont souligné les problè-

mes récurrents de circulation entre le Grand-duché et leurs foyers.

Mais pour le maire, il est impossible d'adapter les horaires pour satisfaire tout le monde.

Et si l'on s'y essayait, a expliqué Charles Birmann, « cela impliquerait l'embauche d'un nombre de personnes disproportionné au sein du personnel

d'encadrement, sans oublier que le planning d'occupation de la salle Georges-Brassens était déjà très chargé ».

De plus, bien qu'il n'y ait pas de cantine périscolaire le mercredi matin, de 7 h 30 à 8 h 30, il a été rappelé que la commune proposait un très large panel d'activités tout au long de la semaine et favorisait la création d'emploi de nourrice.

L'application des nouveaux rythmes scolaires était au cœur d'une réunion d'information proposée par la mairie. Photo RL

STUCKANGE

Le nouveau visage de la commune se dessine



À l'entrée du village côté Yutz, une zone artisanale verra le jour sous l'égide de la communauté de communes de l'Arc mosellan. Photo RL

Que sera Stuckange demain ? Tel est la raison de l'élaboration d'un Plan local d'urbanisme (PLU) pour la commune. Depuis plusieurs années maintenant, une commission municipale y œuvre avec le concours du bureau d'études Topos, les personnes publiques associées (services de l'État, chambres consulaires...).

Déterminer des futures "zones à urbaniser" et les rendre urbanisables ne se fait plus aussi facilement qu'autrefois. La législation (lois SRU, Urbanisme et Habitat, Engagement national pour le Logement, Grenelle de l'environnement...) précédée par des changements de mentalités et sociétales (prise en

compte de l'écologie, affaiblissement des ressources naturelles, soutien de toute forme de développement...) a modifié la façon de voir les choses et de les appliquer. Les volets "environnement naturel", "paysage" et "mixité sociale et spatiale" prennent une place importante et justifiée dans l'élaboration des nouveaux documents de planification (communaux ou supra communaux) à travers le paradigme du développement durable. L'élaboration d'un PLU a pour objectif principal d'envisager le développement cohérent de la commune à moyen et long terme dans un souci d'intérêt général.

Une première phase du

PLU, le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) qui fixe les objectifs généraux a été approuvé par le conseil municipal le 5 mars dernier.

Les habitants intéressés par le futur visage de la commune sont invités à une réunion publique d'information le mercredi 15 mai à 19 h salle du préau de l'école au sujet de la procédure et du cadre réglementaire. Toutes les premières pièces validées seront également présentées. Un registre est également disponible en mairie où les Stuckangeois pourront consigner leurs observations.

Réunion publique le mercredi 15 mai à 19 h à l'école

GUÉNANGE

Des géraniums pour fleurir les balcons



Grâce à cette opération, adhérents CLCV et locataires Batigère peuvent fleurir leurs balcons à moindre frais. Photo RL

Mille trois cents plants de géraniums-lierres et quatre-vingt-cinq sacs de terreau ont presque tous trouvé preneurs. C'est l'opération Balcons fleuris organisée par la Confédération logement cadre de vie (CLCV) de Guénange, en collaboration avec Batigère, le Magasin Vert de Talange, les jardins familiaux de Guénange et le centre social Louise-Michel.

Il s'agissait, selon Daniel Malicet, le président de « donner une note de gaieté et de couleurs aux fenêtres et balcons

à des prix défiant toute concurrence ». L'opération est toutefois réservée aux seuls locataires Batigère et aux adhérents de la CLCV.

C'est aussi l'occasion pour les locataires de manifester leur volonté de participer à l'embellissement de leur ville et de leur quartier dans l'espoir, peut-être, d'être primés lors du concours annuel des maisons, balcons et jardins fleuris. Car cette opération s'inscrit également dans le cadre plus large de l'action Fleurir Guénange initiée par la municipalité.

Assemblée du club de prévention

Le club de prévention de Guénange (APSG) tiendra son assemblée générale le vendredi 17 mai à 18 h 30 au local jeunes, siège de l'association.

DALSTEIN

A qui le vélo ?

Un vélo junior aux couleurs rouge et bleu, de marque Hoocker Nevada a été trouvé dans le fossé route de Menskirch à Dalstein.

Il attend que son propriétaire vienne le récupérer à la mairie, aux heures habituelles d'ouverture, le lundi après-midi ou le jeudi matin.

KÉDANGE-SUR-CANNER

Inscriptions à l'école maternelle

Les futurs écoliers de la commune, accompagnés de leurs parents, sont invités à venir s'inscrire dans le bâtiment de l'école maternelle, lundi 13 mai de 16 h 45 à 18 h ou mardi 14 mai de 8 h à 12 h. Il est possible de venir ce mardi 14 mai de 14 h à 16 h 30 mais l'accueil se fera à l'école élémentaire.

Il faudra se munir d'un livret de famille, du carnet de vaccination et si possible, d'un certificat d'aptitude délivré par le médecin. Pour les enfants venant d'une autre commune, les familles devront présenter une dérogation de la mairie.

LUTTANGE

Amis du château

Les Amis du château invitent tous les Luttangeois à participer à leur assemblée générale qui se tiendra le vendredi 17 mai à 20 h 30 à la salle de la chapelle.

À l'ordre du jour : rapports moraux d'activités et bilan financier ; renouvellement du comité d'administration et divers. Venez nombreux : votre présence est importante pour soutenir l'action de l'association.

VOLSTROFF

Thé d'été printanier

Pour marquer l'arrivée du printemps, le club organise un thé d'été animé par Jo Miller le vendredi 17 mai de 14 h 30 à 18 h 30 salle Arc-en-ciel. Le prix de l'entrée, fixé à 10 €, comprend une boisson et une pâtisserie. Voilà une belle occasion de partager un moment festif et convivial, entre amis...

SERVICES

Permanences

Bousse : numéro d'astreinte de la mairie (tél. 06 72 54 15 04).
Tous secteurs : Drogue info-service, numéro vert 0 800 23 13 13.

NUMÉROS

Correspondants

Aboncourt, Buding, Kédange-sur-Canner : Fernand Belner (tél. 03 82 83 53 84).
Bertrange-Imeldange : Jean-François Schaeffer (tél. 09 54 04 09 40 ou 06 51 77 35 99) ; jef. prof57310@free.fr
Bettelainville-Luttange : Chantal Laski (tél.-fax. 03 82 83 96 55).
Bousse : Roger Mercier (tél. 03 87 73 05 09 ou 06 68 28 08 06).
Distroff, Metzervisse, Valmestroff : Jean-Marie Hentzen (tél. 03 82 56 87 95 ou 06 09 11 65 47).
Elzange : Guy Soulet (tél. 03 82 55 00 12).
Guénange : Armand Holtzmer (tél. 03 82 50 94 85).
Hombourg-Budange : Marc Tellez (tél. 03 82 83 93 13).
Inglangue : Rose Rock (tél. 03 82 56 88 99).
Menskirch : Xavier Kilburger (tél. 03 87 64 92 44).
Metzereche : Brigitte Lounissi (tél. 03 82 83 93 22).
Rurange-lès-Thionville : Jean-Luc Massaro (tél. 03 87 73 91 27 ou 06 80 23 78 89).
Saint-François-La-Croix, Volstroff : Fernand Belner (tél. 03 82 83 53 84).
Stuckange : Alain Jost (tél. 03 82 56 89 50).